

ARAMON
DOMAZAN
ESTÉZARGUES
LES ANGLÉS



PUJAUT
ROCHFORD DU GARD
SAZE
THÉZIERS
VILLENEUVE LEZ AVIGNON

trier pour recycler

@ctus
2011 - n°7

lettre d'information sur la gestion de nos déchets

Bonne année 2011!

Il est navrant de songer qu'après avoir survécu aux invasions barbares, à l'inquisition, à la peste noire, l'humanité finira par succomber asphyxiée sous la masse de ses déchets.

Crouler sous des tonnes d'emballages est un destin bien peu enviable, il est donc indispensable d'éloigner voire d'éliminer une telle fatalité.

Chaque fois que nous effectuons le geste de tri, nous repoussons l'échéance promise par ceux qui nous annoncent cette fin certaine.

Notre communauté syndicale a décidé depuis 6 ans de vous entraîner dans l'aventure du recyclage et, oh bonheur ! vous avez adhéré avec enthousiasme et sérieux à nos propositions de préservation de notre environnement.

Malgré toutes les contraintes imposées, vous avez atteint des performances au niveau de celles fixées par la loi du Grenelle de l'environnement en 2010.

Alors, si vous conservez la même bonne attitude, souhaitons pour 2011 que nos concitoyens, à l'échelle de la planète, s'associent à notre geste de tri.

Le Président du SMICTOM,
Georges BEL
Maire de Saze

Météo du tri

temps calme, plutôt ensoleillé !

Des performances de tri qui se maintiennent et des quantités d'ordures ménagères qui continuent à diminuer : beau temps sur le tri !

	2008	2009	TENDANCE	MOYENNE DÉPARTEMENTALE
Pots, bocaux et bouteilles en verre	34,3	34,6		27,4
Emballages à recycler	25,9	23,5		43,9
Journaux / magazines	25,8	26,6		
Fraction fermentescible (déchets biodégradables)	53,8	51,3		3,5
Ordures ménagères résiduelles	204,9	197,7		315,5
TOTAL déchets produits		332		390

Le SMICTOM Rhône-Garrigues obtient des résultats supérieurs aux moyennes départementales en terme de tri et de réduction des quantités des déchets.

Bravo et merci pour votre geste de tri ainsi que pour votre engagement quant à la réduction des déchets ménagers. Grâce à vous, le SMICTOM valorise 89% des déchets ménagers récupérés dans les bacs ou les sacs et dans les déchèteries.

Le SMICTOM sensibilise les personnels communaux

Des réunions d'information concernant l'organisation des nouvelles collectes, le tri des déchets ménagers et le recyclage ont été organisées pour les agents communaux (dont le personnel des mairies) courant novembre 2010. Relais essentiels auprès des habitants, ces agents pourront ainsi répondre à toutes vos questions.

Vous pouvez aussi appeler le SMICTOM au **N° Vert 0 800 82 10 10**

Encombrants : un nouveau système accepté et respecté

Qu'ils soient apportés en déchèterie, ou ramassés en porte-à-porte pour les personnes n'ayant pas de moyens de transport, une grande partie des encombrants est aujourd'hui valorisée.

De l'énergie produite avec les encombrants

Depuis Août 2010, ils sont transportés et triés au centre EVOLIA (usine d'incinération de Nîmes gérée par le SITOM Sud Gard). Les déchets incinérables sont broyés et brûlés. Leur combustion permet alors de produire de l'électricité.

Rappel de la procédure du système de collecte

Pour vous débarrasser de vos déchets encombrants (canapés, armoires, vélos, gros électro-ménager, literies, portes et fenêtres,...), il convient :

- de les apporter dans les déchèteries du SMICTOM,
- ou de prendre rendez-vous au 04 66 58 64 57 **si vous n'avez pas la possibilité de transporter vos déchets encombrants par vos propres moyens**. Vous serez mis en relation avec un opérateur qui vous confirmera le jour et l'heure d'enlèvement. Les encombrants doivent alors être sortis sur la voie publique le jour indiqué (entre 8 et 19 h).



ENCOMBRANTS INTERDITS

carcasses de véhicule . **pneus** jantes . **munitions** déchets **Végétaux** **amiante** et **dérivés** . terre déchets **ménagers dangereux** . ordures **ménagères** . **CUVES** à **fioul** . **chaudière** déchets des professionnels **animaux** . tous types de **carburant** **bouteilles** de **gaz**...



Déchèteries :

+ de valorisation + de sécurité



La mise en place des caissons spéciaux pour la récupération des déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE) a été effectuée sur les 2 déchèteries du syndicat.

Ce premier tri va permettre d'envoyer les déchets dans des filières spécifiques où ceux-ci seront démantelés et valorisés. Prenons l'exemple d'un réfrigérateur : la ferraille sera recyclée, le gaz et les métaux lourds seront récupérés et traités dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Les lampes sont elles aussi récupérées à part.



Copyright Récylum -2009 - ©

Lampes à décharge et à led
Tubes fluorescents, lampes fluo-compactes, lampes Leds...

RECYCLÉES
Filière Lampes usagées

Ampoules à filament
Incandescence dont halogènes et limboise

JETÉES
Poubelle « classique »

Avec Éco-contribution **Sans Éco-contribution**



Sécurité : Les caissons sont cadenassés et collectés tous les jours afin d'éviter tout pillage. Ils font partie d'un système de sécurisation des sites qui inclut également le contrôle d'accès des déchèteries par un agent de sécurité. Toujours dans le cadre de l'amélioration de la sécurité, la société VEOLIA qui gère les déchèteries en accord avec le SMICTOM Rhône-Garrigues a le projet de mettre en place un système de badges électroniques.

Nouvelle collecte des déchets :

Depuis le 14 juin 2010, le SMICTOM Rhône-Garrigues a optimisé son service de collecte afin d'être en conformité avec la loi votée suite au Grenelle de l'environnement.

Les conseils d'un trieur avisé

■ J'aplatis

mes emballages en carton et mes bouteilles en plastique pour gagner de la place dans mon bac ou mon sac jaune.

■ **Je ne lave pas** mes emballages.

■ **Je présente mon bac ou mon sac** à la collecte les jours fériés.

■ **Je sors mon bac ou mon sac la veille au soir** lorsque la collecte a lieu le matin.

■ **Je sors mon bac ou mon sac le matin** lorsque la collecte a lieu l'après-midi.

■ **Je pense à laver mon bac** régulièrement.

■ **Si je retrouve mon bac déposé à plat après la collecte** je ne m'étonne pas : c'est parce que c'est un jour de grand mistral !

Savoir s'adapter

Cette nouvelle collecte répond à 3 objectifs :

- **RÉDUIRE** les nuisances liées à la collecte : encombrement des rues, pollution, bruit,
- **AMÉLIORER** le remplissage des bacs puisque plus de la moitié des contenants présentés à la collecte n'étaient pas pleins !
- **MAÎTRISER** les coûts de gestion des déchets ménagers puisque la baisse de la fréquence de collecte a permis de mettre en place un service complémentaire pour la collecte des encombrants.

Où et comment trouver des informations ?

Gardez bien les documents joints à ce journal :

- le mémo tri rappelant avec précision les consignes de tri,
- le calendrier de collecte.

Vous pouvez aussi les obtenir auprès de votre mairie ou du SMICTOM Rhône-Garrigues (Chemin communal des Sableyes à Villeneuve lez Avignon).

Comment trier ?

Déposez dans votre bac ou sac jaune uniquement ces emballages !



Bouteilles en plastique (eau, soda, lait, ketchup, mayonnaise), flacons en plastique (produits d'hygiène corporelle, produits ménagers, lessives), sacs vides et films en plastique, briques alimentaires (jus de fruits, soupe, lait), petits cartons, emballages métalliques (bidons, boîtes de conserve, aérosols, barquettes).

En cas de doute, je jette dans mon bac ou sac gris

UN DOUTE?
UNE QUESTION?

**N'hésitez pas à appeler.
Vous serez écoutés.**



ERROR: undefined
OFFENDING COMMAND: get

STACK:

/0
-dictionary-
1